

LA PAIE DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Programme 2023-2024

1/ Les pièces justificatives pour la constitution de la prise en charge

Cette partie permettra de faire le point sur les pièces à transmettre au comptable afin de valider la prise en charge

2/ Activité principale et codification associée en paie

- Fonctionnaires
- Retraités
- Salariés du public, du privé
- Artisans
- Professions Libérales – Auto entrepreneurs
- Etudiants

Cas pratique : Codification des différentes prises en charge

3/ La détermination des cotisations en fonction des cas

- CSG, CRDS
- Cotisations plafonnées
- Cotisations déplafonnées
- IRCANTEC Tranche A ou Tranche B directement

Cas pratique : réalisation de plusieurs bulletins de paie (permet de comprendre l'impact en paie de chaque codification)

4/ Le contrôle de leur rémunération principale annuelle

5/ La gestion de la RAEP des intervenants fonctionnaires

- Qui fait quoi : le rôle de l'employeur principal et de l'employeur accessoire

6/ Le prélèvement à la source et la retenue à la source des intervenants extérieurs

- Les résidents
- Les non-résidents

